

N°2024-7

Conseil d'Administration du 30 avril 2024

**Nombre de membres à voix
délibératives :**

Membres : 21
Présents : 12
Pouvoirs : 0
Votants : 12
Pour : 12
Contre : 0
S'abstient : 0

Présents : Magali GASTO OUSTRIC, Alain BOUBEE, Arminde ANTUNES, Philippe BRILLAUD, Laurent BRIOL, Jean-Claude DURROUX, Philippe LAGRANGE, Evelyne SANSONETTO, LINGRAND Ninon, LANFANT Françoise, Bernard LOUBET, Stéphan PRECIGOUT ;

Excusés : Régis FARRE, Annie NAVARRE, Claire VOUGNY, Jean-Claude ARAGON, Valérie BERGEROO, Rémy MARTIN, Murielle PINEL, Emmanuelle PINIES, Michèle TRAVERT ;

Absents :

Pouvoir :

Date de la convocation : 12 avril 2024

APPROBATION COMPTE DE GESTION CIAS

Date de la convocation :
12 avril 2024

Le Vice-Président présente le rapport suivant :

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par le Trésorier-payeur avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Madame la Présidente,

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le compte de gestion de l'exercice 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte de gestion du CIAS.

Classification de l'acte :

7- Finances locales
7.1 Décisions budgétaires

Pour extrait certifié conforme
Fait le 30 avril 2024

Le Vice-Président,

Alain BOUBEE

